



Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi, 13 avril 2016 à 19h00, au Centre administratif, Commission scolaire Central Québec, 2046 chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.

Présent:	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (visioconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (visioconférence)
	Wyna Marois	Commissaire
	Stephen Nellis	Commissaire-parent (visioconférence)
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Patsy Poulin	Commissaire-parent (visioconférence)
	Jean Robert	Vice-président
	Jo Rosenhek	Commissaire
	Aline Visser	Commissaire
Absent:	Sara Downs	Commissaire
	Christian Falle	Commissaire-parent
	Kevin Jack	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire
Également Présents:	Gina Farnell	Directrice des services éducatifs complémentaires
	François Garon	Technicien en informatique
	Sandra Wright Griffin	Secrétaire générale par intérim
	Pierrette Laliberté	Directrice des ressources humaines et directrice générale adjointe
	Yves Lorange	Directeur du service des ressources financières et matérielles
	Melanie Simard	Secrétaire de gestion
	Mark Sutherland	Directeur des services de l'enseignement

16-04.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19h03.

16-04.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par P. Poulin et RÉSOLU à l'unanimité ; d'adopter l'ordre, tel qu'il a été distribué.

16-04.03 **Période de questions réservée au public**

Aucun public n'était présent.

16-04.04 **Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

16-04.05 **Correspondance des élèves**

Il n'y a eu aucune correspondance.

16-04.06 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2016**

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité ; d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le mercredi, 16 mars 2016 tel qu'il a été distribué.

16-04.07 **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des réunions précédentes.

16-04.08 **Rapport du Président**

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants :

- Rencontre pour l'élaboration de l'ordre du jour - le 4 avril 2016
- La CSCQ et 9 commissions scolaires francophones à la commission parlementaire - le 5 avril 2016
- Programme de certification des commissaires de l'ACSAQ
- Évaluation du directeur général

16-04.09 **Rapport du Directeur général**

S. Nellis est arrivé à 19 h 07.

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants :

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) Statistiques sur les inscriptions scolaire
- c) Plan de préparation aux situations d'urgence
- d) Comité de relations de travaux
 - i) Employés cadre - Directeurs, coordinateurs et gestionnaires
 - ii) Direction d'école ou de centre
 - iii) Enseignants
 - iv) Professionnels
 - v) Personnel de soutien

M. Sutherland a fait une présentation détaillée sur les statistiques relatives aux inscriptions pour l'année scolaire 2016-2017 et a répondu aux questions des commissaires.

Affaires nouvellesa) Processus de gestion du budget 2016-2017 – Secteur jeunes (dépôt)

Le projet de processus de gestion du budget pour l'année scolaire 2016-2017, secteur jeunes a été déposé aux fins de consultation.

b) Processus de gestion du budget 2016-2017 – Éducation aux adultes et formation professionnelle (dépôt)

Le projet de processus de gestion du budget pour l'année scolaire 2016-2017, secteur éducation aux adultes et formation professionnelle a été déposé aux fins de consultation.

c) Plan de dotation 2016-2017 de la CSCQ (approbation à titre provisoire)i) Affectation du personnel de direction (cadres supérieurs des écoles, du centre et du centre administratif de la commission scolaire)

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU à l'unanimité d'accepter de façon provisoire l'affectation du personnel de direction des écoles, du centre et du centre administratif de la commission scolaire, telle qu'elle est présentée dans le résumé du plan de dotation recommandé pour l'année scolaire 2016-2017, en date du 13 avril 2016, sous réserve de l'approbation finale du budget.

ii) Affectation du personnel professionnel (animation spirituelle et de vie communautaire, personnel professionnel affecté au centre, aux écoles et au centre administratif de la commission scolaire)

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité d'accepter de façon provisoire l'affectation du personnel professionnel des écoles, du centre et du centre administratif de la commission scolaire, telle qu'elle est présentée dans le résumé du plan de dotation recommandé pour l'année scolaire 2016-2017, en date du 13 avril 2016, sous réserve de l'approbation finale du budget.

iii) Affectation du personnel de soutien (centre administratif, services de conciergerie, techniciens en documentation, techniciens de laboratoire, personnel de soutien dans les établissements scolaires, surveillants d'élèves)

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par J. Robert et RÉSOLU à l'unanimité d'accepter de façon provisoire l'affectation du personnel de soutien des écoles, du centre et du centre administratif de la commission scolaire, telle qu'elle est présentée dans le résumé du plan de dotation recommandé pour l'année scolaire 2016-2017, en date du 13 avril 2016, sous réserve de l'approbation finale du budget.

d) Nomination d'un délégué et d'un substitut au conseil d'administration de la Société GRICS

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et qu'elle doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU à l'unanimité de nommer Pierrette Laliberté à titre de déléguée officielle de la Commission scolaire Central Québec aux assemblées générales régulières et aux rencontres spéciales de la Société GRICS; et

QUE si la déléguée officielle est dans l'incapacité d'assister à une rencontre, S. Pigeon soit le substitut.

e) Règlement concernant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires (dépôt)

P.
Laliberté
a quitté la
séance à
19 h 38.

La résolution suivante a été déposée afin que les membres puissent en discuter. Elle sera présentée aux fins d'adoption lors de la séance du 15 juin, après la publication de l'avis public.

ATTENDU QUE l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

ATTENDU QUE l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique stipule qu'un avis public doit être donné avant l'adoption d'un règlement;

IL EST RÉSOLU qu'en vertu de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique, les séances ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2016-2017 se tiendront à 19 h, au centre administratif, aux dates énumérées ci-après :

- Le mercredi 17 août 2016
- Le vendredi 16 septembre 2016
- Le mercredi 12 octobre 2016
- Le mercredi 16 novembre 2016
- Le mercredi 14 décembre 2016
- Le mercredi 18 janvier 2017
- Le mercredi 15 février 2017
- Le mercredi 22 mars 2017
- Le vendredi 21 avril 2017
- Le mercredi 17 mai 2017
- Le mercredi 14 juin 2017

f) Modification d'un acte d'établissement : appellation de l'École régionale Riverside

ATTENDU QUE le Comité ad hoc pour les écoles Riverside a mené une consultation concernant le nom de l'école fusionnée;

ATTENDU QUE les directions de l'École primaire régionale Riverside et de l'École secondaire régionale Riverside ont consulté leur conseil d'établissement respectif et que le nom suggéré a été adopté par résolution;

ATTENDU QUE le nom proposé a été soumis à la Commission de toponymie aux fins de consultation et que le nom suggéré a été accepté par la Commission;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par J. Robert et RÉSOLU à l'unanimité qu'en date du 1^{er} juillet 2016, l'acte d'établissement XIII pour l'école fusionnée située au 1770, rue Joule, Jonquière, Québec, G7S 3B1 soit modifié pour indiquer « Riverside Regional School » et, en français, l'« École régionale Riverside ».

g) Acceptation du conseil d'établissement provisoire de l'École régionale Riverside

ATTENDU QUE l'École secondaire régionale Riverside et l'École primaire régionale Riverside seront fusionnées en date du 1^{er} juillet 2016;

ATTENDU QU'Il est nécessaire de former un conseil d'établissement provisoire afin de pouvoir prendre, jusqu'à cette date, des décisions importantes concernant l'année scolaire à venir;

ATTENDU QUE le Comité ad hoc pour les écoles Riverside a mené une consultation concernant la structure d'un conseil d'établissement provisoire;

ATTENDU QUE les directions de l'École primaire régionale Riverside et de l'École secondaire régionale Riverside ont consulté leur conseil d'établissement respectif et que la structure proposée a été adoptée par résolution;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU à l'unanimité que le conseil d'établissement provisoire soit formé de 2 directions d'école (n'ayant aucun droit de vote), de 2 présidents, de 4 représentants des parents, de 4 représentants des enseignants et de 1 membre du personnel de soutien; et

QUE ce conseil d'établissement provisoire soit en vigueur jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'École régionale Riverside, qui se tiendra en septembre 2016 et lors de laquelle le conseil d'établissement officiel sera élu par les parents.

16-04.10

Affaires nouvelles (continué)

h) Recommandation d'expulsion d'un élève

ATTENDU QUE la direction de l'École secondaire Saint-Patrick a émis une recommandation pour expulser un élève;

ATTENDU QU'EN vertu de la Politique relative à l'expulsion d'élèves des écoles et du centre de la Commission scolaire Central Québec, le comité prévu a été formé et que ses membres se sont réunis le jeudi 31 mars 2016, afin d'entendre l'élève et l'un de ses parents;

Il est PROPOSÉ par J. Robert, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité que, conformément à la recommandation du comité et à l'article 242 de la Loi sur l'instruction publique, l'élève ABC de l'École secondaire Saint-Patrick soit expulsé des écoles du secteur des jeunes de la Commission scolaire Central Québec parce qu'il a contrevenu à l'exigence d'un environnement sans violence à la CSCQ.

Le nom de l'élève est consigné dans un dossier au bureau de la secrétaire générale.

16-04.11

Rapport des comités

a) Comité exécutif

Aucune rencontre n'a eu lieu.

b) Comité des parents

Aucune rencontre n'a eu lieu. Une rencontre est prévue pour le 20 avril 2016.

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Une rencontre a eu lieu le 11 avril 2016. P. Poulin a parlé du forum de samedi.

d) Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.

f) Comité d'évaluation du Directeur général

Aucune rencontre n'a eu lieu.

16-04.11

Rapport des comités (continué)

g) Comité d'éthique et gouvernance

Aucune rencontre n'a eu lieu.

h) Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

i) Comité ad hoc pour les écoles Riverside

Aucune rencontre n'a eu lieu.

16-04.12

Association des commissions scolaires Anglophones du Québec

a) Rapport du conseil d'administration

Une discussion a eu lieu concernant la certification des commissaires et la motion suivante a été adoptée :

Position de la Commission scolaire Central Québec sur la Certification des Commissaires

ATTENDU QUE la certification des commissaires a été discuté lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec (CSCQ), le 13 avril 2016;

ATTENDU QUE les membres du Conseil des commissaires de la CSCQ ont toujours été en faveur de, et promu, l'apprentissage continue et le perfectionnement professionnel. En conséquence, des ateliers mensuels réguliers sont fournis sur divers sujets au niveau de la commission scolaire et dans le cadre de comités;

ATTENDU QUE la certification des commissaires a été discuté lors d'une assemblée générale annuelle il y a plusieurs années et les membres ont votés contre à l'unanimité;

ATTENDU QUE le président précédant de l'ACSAQ avait présenté cette idée pour une deuxième fois et encore une fois le sujet n'a pas été mis en œuvre par les membres ou le Conseil d'administration de l'ACSAQ;

ATTENDU QUE le président actuel de l'ACSAQ a fait l'annonce de cette certification des commissaires et recherche des informations dans les universités locales;

ATTENDU QU'il n'y a pas eu de discussion récente ou de vote pour permettre une telle annonce au Conseil d'administration de l'ACSAQ;

16-04.12

Association des commissions scolaires Anglophones du Québec (continué)

Position de la Commission scolaire Central Québec sur la Certification des Commissaires (continué)

ATTENDU QUE la certification des commissaires a été inscrite et présentée dans le mémoire de l'ACSAQ à la Commission parlementaire et dans une lettre adressée à tous les députés;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉE par J. Rosenhek et RÉSOLUE à l'unanimité, que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec déclarent publiquement qu'ils ne sont pas en faveur, et n'ont jamais été en faveur, d'une certification obligatoire des commissaires par l'ACSAQ; et

QUE le Conseil des commissaires de la CSCQ préconisent fortement la continuité des ateliers, par la commission scolaire et l'association provinciale; et

QUE ces séances de travail, d'ateliers et de perfectionnement professionnel fournissent les outils nécessaires à tous les commissaires pour prendre des décisions au niveau de la commission scolaire.

a) **Rapport des comités**

Aucun rapport n'a été présenté.

16-04.13

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi, 18 mai 2016.

16-04.14

Période de questions

a) **Public**

Aucun public n'était présent.

b) **Commissaires**

Aucune question n'a été posée.

16-04.15

Session à huis clos session

Une session à huis clos a eu lieu entre 20 h 04 et 20 h 22.

16-04.16 **Évaluation du directeur générale**

ATTENDU QUE l'évaluation du directeur général, Mr. Stephen Pigeon, a eu lieu conformément à la politique de la Commission scolaire;

ATTENDU QUE l'évaluation a été signée par le directeur général et le président;

ATTENDU QUE le président a porté cette évaluation à l'attention du Conseil des commissaires de façon verbale lors d'une session à huis clos;

Il est PROPOSÉ par S. Burke, APPUYÉ par J. Robert et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec accepte et approuve l'évaluation du directeur général; et

QUE, par résolution, le président sera autorisé à accorder la permanence au directeur général avec l'assentiment du Conseil des commissaires.

16-04.17 **Ajournement**

Il est PROPOSÉ par H. Clibbon, APPUYÉ par W. Marois de lever la séance à 20 h 23.

Sandra Wright Griffin
Secrétaire générale par intérim

Stephen Burke
Président

Adopté le 18 mai 2016.

PAGE ANNULÉE